



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20220627-DEC-00002-AU
Date de télétransmission : 27/06/2022
Date de réception, préfecture : 27/06/2022
Décision de la Présidente
N° 2022- 00002

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(HAUTE-VIENNE)

Marché relatif à la construction d'une bibliothèque à Nedde – Avenant n°1 lot 2

La Présidente de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-9,
Vu la délibération 46-2020 de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière portant
délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à la Présidente et au Bureau,
Vu la délibération 56-2021 de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière portant
attribution des marchés de travaux pour la construction d'une bibliothèque à Nedde,

DECIDE

ARTICLE 1 – L'avenant n°1 du lot 2 Charpente Couverture pour la construction d'une
bibliothèque à Nedde est accepté pour un montant en moins value de 157,70 € HT.

ARTICLE 2 – L'avenant n°1 du lot 2 Charpente Couverture sera signée par Madame le Maire de
la commune de Nedde dans le cadre de la convention de groupement de commande.

ARTICLE 3 – La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Communauté de
Communes et sera publiée sur le site internet de la Communauté de Communes.

ARTICLE – Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la
Haute-Vienne.

Fait à Eymoutiers, le 01/04/2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS